



VOUS AVEZ UN PROJET ?

L'ASSOCIATION "FAMILLES EN GIRONDE" VOUS PROPOSE DE BÉNÉFICIER D'UN MICRO CRÉDIT EN PARTENARIAT AVEC CREASOL :

Dans le cadre de la lutte contre l'exclusion bancaire, pour répondre aux besoins de personnes ne trouvant pas de réponse dans le circuit bancaire classique, le micro crédit offre une chance de rebondir. Il est également disponible aux personnes fichées banque de France ayant un dossier de surendettement en cours depuis plus d'un an.

- **VOTRE PROJET :**

- Maintien ou retour à un **emploi**, mobilité, formation
- Achat, réparation, adaptation du **véhicule**, permis de conduire
- Amélioration de la **santé**
- Accès au **logement**, équipement du logement
- Accès à l'**éducation**

- **COMMENT FAIRE ?**

- ✓ Prenez rendez-vous auprès de Familles en Gironde au 05 56 51 17 17, un référent social habilité vous recevra en rendez-vous téléphonique afin d'exposer votre demande.
- ✓ Après étude de votre projet (bien-fondé, budget, délais, relation bancaire etc.), il prendra contact auprès de CREASOL pour demander une pré-validation.
- ✓ Si le dossier est accepté, un rendez-vous en présentiel permettra la constitution définitive de votre dossier.

- **MONTANT D'EMPRUNT : de 300 à 5 000€**

Les remboursements entre 6 et 36 mois jusqu'à 3 000€ et 48 mois pour les prêts supérieurs à 3 000€

